

Mad(e) in

HAINAUT

MAGAZINE D'INFORMATION DU PERSONNEL DE LA PROVINCE DE HAINAUT

N°22 - Nov 2021



LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ONT 100 ANS



Province de
HAINAUT

Environnement

Choisir d'être un colibri

Ressources humaines

Prendre la bonne direction
avec la GPS

Culture

Rencontres du film pour
la Jeunesse enfin de retour!

EDITO



Des espaces muséaux, au soutien à la diversité culturelle en passant par le développement de la lecture et l'éducation permanente, le Hainaut inscrit son action culturelle dans la proximité et la complémentarité avec comme fondamentaux : la participation démocratique, l'émancipation, le droit à la culture et la cohésion sociale.

Conscients du contexte socio-économique du Hainaut, nos programmations ambitieuses contribuent à donner une image positive du territoire alors que nos nombreuses collaborations visent à encourager les initiatives, favoriser la participation démocratique et faciliter le vivre ensemble.

Alliés objectifs, c'est dans le cadre de l'accès au savoir, que Culture et Enseignement peuvent combiner leurs efforts de manière à lutter contre les inégalités et accompagner l'apprentissage tout au long de la vie. Partenaires des réseaux locaux de Charleroi, La Louvière et Tournai, nos bibliothèques proposent des activités

dans leurs locaux, ou en allant vers les publics; alors que, par ailleurs, elles coordonnent les bibliothèques locales du Hainaut.

Gageons que l'inauguration de la bibliothèque du Gazomètre, pensée comme un 3ème lieu de vie où les citoyens pourront lire, pratiquer une activité créative, faire des découvertes ou juste échanger, sera l'occasion de rappeler l'avant-gardisme de la lecture publique hainuyère, alors que la loi Destrée qui organisait ce secteur fête ses 100 ans.

Béatrice Agosti,
Inspectrice générale en charge de la Culture



1



2



3



4

1 Des ZIT contre les inondations

55 millions investis dans la lutte contre les inondations et aussi des sites, inaugurés récemment. Les projets ne manquent pas pour diminuer le risque d'inondations dans des zones fragiles comme ici à Willemeau. Nos collègues de Hainaut Ingénierie Technique (HIT) se sont mobilisés pour cette magnifique Zone d'immersion temporaire qui est aussi un formidable espace naturel protégé.

2 En attente

L'équipe du BPS22 nous bouscule, une fois de plus, avec une exposition qui ne laisse personne indifférent. Avec «l'Avant-dernière version de la réalité», le duo Brognon-Rollin nous emmène au cœur de la nature humaine, celle-là même qui guide leur travail artistique. A découvrir sans attendre !

3 Hors limite

Une autre exposition à voir sans tarder : c'est Cosmos. Installée au CID au Grand Hornu, elle questionne sur ces phénomènes qui se passent bien loin au-dessus de nos têtes. On pourra appréhender le travail de designers qui ont intégré l'architecture de l'Univers dans leur production.

4 Exercice grandeur nature

Explosion dans un laboratoire de chimie de l'Athénée provincial Jean d'Avesnes à Mons ! Rassurez-vous, c'était un exercice. Le 20 octobre, plus d'une centaine de membres des corps opérationnels ont été déployés dans l'école. Objectifs de cette opération de grande ampleur orchestrée par le Centre provincial interdisciplinaire en Gestion de Crise du Hainaut : tester les procédures parce qu'en situation d'urgence, chaque geste compte et peut sauver des vies.

5 Les «Papettes» font la une !

L'idée est originale, inédite et tellement utile ! Montrer ce que font au quotidien les auxiliaires professionnelles pour que notre environnement reste propre. L'expo présentant les photos de l'équipe des «Papettes» du Plateau Warocqué à Morlanwelz a fait grand bruit. Et c'est tant mieux !



5

Du peps pour l'automne !

Depuis presque quatre ans, Mad(e) in Hainaut que certains retardataires continuent d'appeler «Provincial» arborait un macaron jaune soleil. Une touche de bonne humeur pour illuminer le quotidien ! Au fil de ces quatre années, de nouveaux projets sont nés et ont grandi comme le tout nouvel intranet, attendu, espéré depuis si longtemps.

Déjà testé par quelques services, il sera généralisé au début 2022 et aura des ressemblances avec la cover de Mad(e) in Hainaut, joliment remaniée par Cédric Roland. Encore un peu de patience !

En couverture : la Maison Losseau. Cette demeure abrite le Centre de littérature hainuyère. 8 000 ouvrages écrits par des auteurs hainuyers ou consacrés au Hainaut peuvent y être consultés ! (Merci à Olive Dangreau Delassoye)

f : province-de-hainaut t : Cdanslapochetv @ : Province de Hainaut

Retrouvez la plupart de ces actualités et bien d'autres en vidéos sur les pages Facebook et Instagram de la Province de Hainaut !

Et pour donner plus de visibilité à nos projets provinciaux, n'hésitez pas à «liker» et faire «liker» ces pages.



Mad(e) in Hainaut est une publication des Services Transversaux Stratégiques. Il est distribué à tous les agents de la Province de Hainaut. Réalisation technique : Service de Communication - Avenue Général de Gaulle, 102 à 7000 MONS. Secrétariat : 065/382.277 - communication.province@hainaut.be
Editeur responsable : Sylvain Uystpruyt, directeur général provincial. Direction : Joël Delhaye. Coordinatrice : Patricia Opsomer. Equipe rédactionnelle : Audrey De Langhe, Joël Delhaye, Véronique Janzyk, Emilie Loriaux, Maud Losfeld, Patricia Opsomer, Daisy Vansteene. Photos : Dimitri Toebat Conception graphique et mise en page : Cédric Roland. Impression : Hainaut Concept Impression - Zoning Industriel, 4^{ème} Rue à 6040 JUMET : 071/258.530



Choisir d'être UN COLIBRI

Jardin de Hainaut Développement, un jour de soleil. Des abeilles, des papillons et trois collègues qui se demandent dans quelle drôle d'aventure je les ai embarqués. Ils ont une bonne heure pour parler environnement, climat, avenir de l'humanité et planète. Une mission presque impossible et pourtant : passionnés qu'ils sont par leur métier et la cause, Caroline Botton, Michaël Cotton et Jean-Christophe Grignard ont relevé le défi !

Ce qui m'a marquée au cours de cet échange, c'est un florilège de mots : humanité, ensemble, bienveillance, espoir, intelligence collective. Un résumé des enjeux existentiels auxquels nous sommes confrontés. Comment sauver la planète ? Michaël s'emballe : «La planète nous survivra quoi qu'il arrive. Il faudrait plutôt se demander comment sauver l'humanité et préserver certains éco-systèmes.»

Les inondations meurtrières en juillet, les canicules, les incendies : «ces événements sont inquiétants», concède Jean-Christophe, «cependant, il faut garder l'espoir. Depuis les années soixante, les rapports alertant sur les évolutions climatiques et les dangers ont été communiqués aux grands de ce monde. En 2006, Al Gore a fait glisser le discours des scientifiques vers le grand public. Aujourd'hui, on commence seulement à prendre conscience que les dérèglements climatiques risquent de faire basculer le monde.

L'urgence est déclarée depuis 15 ans mais il ne se passe pas encore grand-chose. Il faut aller plus loin que la prise de conscience et passer à l'action.»

Sommes-nous tous des grenouilles ?

«Un demi degré, c'est quoi ? Les gens ne se rendent pas compte», insiste Caroline. «Comme la grenouille barbotant dans une eau froide en train de chauffer et ne se rendant pas compte que l'eau bout. Les choses s'accéléraient si on imposait... A la Province, les décisions prises modifient notre travail dans le bon sens.»

Pour Michaël, la grande majorité des citoyens mesure la gravité de la situation sans savoir comment faire pour infléchir la tendance. «Il faut se mettre d'accord pour avoir un poids, lutter contre la société de consommation. Je crois beaucoup à l'intelligence collective, à rassembler.»

Caroline Botton, responsable de la Cellule Coordination Développement Durable, récemment créée au sein du Service Stratégie et Supracommunalité.

Michaël Cotton, éco-conseiller de formation, coordinateur POLLEC à la Cellule Développement Durable, accompagne 23 communes pour les aider à planifier et mener des actions pour un territoire neutre en CO2 en 2050.

Jean Christophe Grignard, biologiste de formation, photographe à ses heures s'occupe d'environnement et notamment du suivi de comités d'accompagnement pour Hainaut Développement.



Refuser d'être une grenouille, préférer se transformer en un colibri qui, modestement mais efficacement, ferait sa part. «Bien sûr, il y a les décisions des Etats et des multinationales mais, je le vois dans mon travail, nombre d'entreprises agissent et anticipent pour atteindre l'objectif «zéro émission» au plus tôt», assure Jean-Christophe. «Industriels, citoyens, institutions : la démarche doit être autant individuelle que collective même si nous ne verrons pas forcément immédiatement les effets de nos actions. Et il faut tordre le cou aux idées reçues : le dérèglement climatique, ce n'est pas transformer la Wallonie en nouvelle Provence ! Le réchauffement se traduira par des hivers plus doux, un climat plus humide et pluvieux avec de plus en plus de phénomènes extrêmes... Rien d'idyllique !»

Faire sa part, vraiment ?

Postposé fin septembre, le grand nettoyage de printemps qui mobilise les citoyens pour nettoyer les espaces publics interpelle nos trois collègues. «Il y a des pollutions évitables», insiste Jean-Christophe. «Et ces pollutions-là me font bondir !» Tous sont du même avis : Be Wapp ne devrait pas exister, les pollutions individuelles ne devraient pas être compensées par des actions collectives. «J'ai eu les autorisations pour plonger dans des zones interdites au public de la réserve naturelle des Marais d'Harchies», dit-il, «ces espaces sont exempts de déchets : parce que l'homme n'y va pas ! La nature ne devrait-elle pas être partagée, accessible et surtout respectée ? La Province met en place quantité de projets pour préserver la biodiversité mais chacun doit se souvenir que les espèces et les habitats sont menacés principalement par la main de l'homme. Les tortues marines, par exemple, meurent en avalant des sachets plastiques qu'elles prennent pour des méduses dont habituellement elles se nourrissent. Un déchet qu'on jette ici, se retrouve potentiellement dans les rivières, la mer et viendra ensuite s'échouer un jour sur la plage... On se prive d'une grande quantité de ressources, les habitats se détériorent peu à peu...»

Rester positifs

Même si l'heure est (très) grave, il est encore temps de réagir. «L'espoir doit nous maintenir dans une dynamique positive», répète Caroline tandis que Michaël insiste : «La plus grande pollution est l'insémination de la peur. Travaillons pour être bien individuellement et collectivement, faisons preuve de bon sens, de bienveillance. Il n'y aura plus de déchets... Disséminons l'énergie positive partout.»

Caroline en est convaincue - ses expériences professionnelles et personnelles en témoignent - de la collaboration naissent les nouvelles idées. «Réduisons nos besoins, revenons à l'essentiel. Agissons où nous pouvons. Dans nos services, à travers des initiatives simples et porteuses. Le rôle de notre cellule est d'être des facilitateurs, tant pour les petits gestes quotidiens à généraliser que pour des projets transversaux. Nous essayons d'être des facilitateurs. Aujourd'hui, il existe des marchés pour des produits d'entretien écologique ou des déchets organiques.»

Agilité et résilience

La crise sanitaire nous l'a prouvé : notre agilité et notre capacité de résilience peuvent nous aider à surmonter les difficultés. Nos trois interlocuteurs en sont convaincus. Pour Michaël qui collabore avec les communes impliquées dans la Convention des Maires, la Province est le territoire idéal pour agir. «Sur une zone concentrée, nous avons toutes les compétences requises, les communes n'ont pas cette taille critique. L'Institution provinciale incarne cette agilité et cette résilience indispensables pour construire un avenir. On ne peut pas réfléchir à la mobilité à l'échelle d'une commune : c'est possible à l'échelle de la Province.» •

D'UNE PHILOSOPHIE DU PRÊT À UNE PHILOSOPHIE DE PROJETS

Rencontre avec Pascale Vanderpère, responsable de la Bibliothèque Centrale du Hainaut, qui réunit le Service du Bibliobus, la Bibliothèque provinciale de La Louvière et l'Opérateur d'appui.



MIH : La première loi belge sur les bibliothèques publiques date de 1921. Elle est adoptée sur proposition de Jules Destrée, ministre des Sciences et des Arts (qui inclut l'instruction publique). En quoi change-t-elle fondamentalement la donne ?

Pascale Vanderpère : La volonté de Jules Destrée est de faire des bibliothèques, dont il considère qu'elles constituent le complément indispensable à l'école, un service public et de contribuer à l'éducation de la population, en particulier des classes laborieuses. Dorénavant, l'Etat intervient dans le financement des acquisitions et du fonctionnement des bibliothèques. La neutralité que la loi exige se traduit par l'obligation pour les bibliothèques d'être largement ouvertes et accessibles à toutes et tous.

MIH : Du côté francophone, la refonte est réalisée, dans une Belgique fédérée, par le décret du 28 avril 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques. Peut-on dire qu'il s'agit d'une petite révolution dans le monde de la lecture publique ?

P.V. : Un grand changement en tout cas. L'ambition du nouveau décret est de travailler au développement des pratiques de lecture de toute la population, plus à celui de la bibliothèque : en clair, il faut adapter le projet au territoire sur lequel on le met en œuvre. On passe d'un modèle où on se concentrait sur l'offre de lecture à un système où on suscite la demande en allant à la rencontre du public sur son terrain de vie. On s'enquiert de ses besoins. L'action du service public de la lecture s'inscrit davantage dans une perspective d'éducation permanente et d'émancipation culturelle

et sociale. Concrètement, on s'appuie sur un diagnostic de territoire, on identifie les opérateurs socio-culturels en présence, les caractéristiques de la population, les publics cible, les liens possibles avec le monde scolaire pour définir un projet de lecture et un plan d'actions cohérent avec les besoins de la population à desservir.

S'adapter

MIH : Aujourd'hui, peut-on dire que les bibliothèques font le choix de la démocratie culturelle ?

P.V. : Clairement. Favoriser l'accès du plus grand nombre au savoir et à la culture ; contribuer à l'émergence d'une société multiculturelle faite de citoyens lucides, autonomes et responsables exerçant leur raison critique dans une cité à laquelle ils participent activement, voilà la mission des bibliothèques d'aujourd'hui.

MIH : Nouer des partenariats est une priorité ?

P.V. : Un axe fondamental du décret, c'est de développer des synergies entre les bibliothèques et les autres acteurs culturels, comme les centres culturels, les écoles, les maisons de jeunes, les associations d'alphabétisation dans la perspective d'œuvrer ensemble au développement des pratiques de lecture et des compétences langagières de la population.

MIH : C'est un défi pour les bibliothécaires ?

P.V. : Même si les tâches techniques continuent à faire partie de leur travail, les bibliothécaires doivent s'ouvrir à de nouvelles compétences en termes d'animation socio-culturelle, de construction de projet ou d'évaluation. C'est un nouveau métier que le Décret leur a assigné. >>>

A L'ORIGINE, C'ÉTAIT UNE LOI

Le 17 octobre 1921 est adoptée sur proposition de Jules Destrée, à l'époque ministre des Sciences et des Arts, la loi du même nom. Son ambition : transformer les bibliothèques dites «populaires» déjà existantes en un véritable service public, en référence pour la première fois au principe de «liberté subventionnée». 100 ans plus tard, cette loi représente une des étapes majeures dans l'émergence d'un service de lecture publique en Belgique. Elle a porté à la fois les prémices du développement d'un véritable réseau de bibliothèques publiques accessibles à tous, ainsi que la professionnalisation progressive du métier de bibliothécaire. Après un demi-siècle d'existence, elle sera remplacée par deux décrets en 1978 et 2009.



UN NOUVEL ÉCRIN : LE GAZOMÈTRE

MIH : La Province de Hainaut a investi 5 millions d'euros dans le projet. L'extension de 1700 m² est d'ores et déjà terminée. Le Gazomètre est à nouveau ouvert, avec quelle offre ?

P.V. : Le Gazomètre n'accueille pas encore les collections destinées au prêt des Sections Jeunesse, Adultes et Ados, mais il a rouvert ses portes, avec une salle des périodiques où plus de deux cents revues et journaux sont consultables et une lumineuse salle de lecture qui propose des ouvrages de référence. Une terrasse est accessible au public. L'espace public numérique (EPN) agrandi, plus moderne, a repris lui aussi ses activités.

MIH : Les activités reprennent sur les trois sites. Les équipes au cours des mois passés ont toujours veillé à être présentes, virtuellement ou pas.

P.V. : La période du confinement a été compliquée pour tous mais le secteur de la lecture publique est resté accessible, les bibliothèques étant considérées comme essentielles. Nous nous sommes réinventés, avons proposé du Take-Away dès que possible, avons investi les réseaux sociaux avec des lectures, des tutoriels, en proposant des animations et des formations.

MIH : Parmi les rendez-vous de la Bibliothèque provinciale à ne pas manquer, un événement pour célébrer les Cent ans des bibliothèques ?

P.V. : Les bibliothèques publiques de la Fédération Wallonie viennent de fêter leur centenaire. Pour notre part, nous invitons le public à découvrir

l'album *Avenue Rêve d'Or* né des déambulations du poète Carl Norac et de l'illustratrice Carole Chaix dans le Parc Warocqué et l'Avenue Rêve d'Or. Ils sont allés à la rencontre des habitants et des passants. Ce livre, c'est une manière poétique d'emmener notre bibliothèque quasi centenaire vers sa nouvelle implantation au Gazomètre.

MIH : Ces activités sont emblématiques de la nouvelle orientation des bibliothèques.

P.V. : Nous sommes allés travailler avec les jeunes de la Maison de quartier de Strépy-Bracquegnies, des résidents du Foyer Taminiaux et du groupe d'insertion sociale du CPAS. Nous les avons réunis autour d'une pièce de théâtre *Vie de couleurs*. Le projet aboutit aujourd'hui à une exposition, un jeu et un livre. On peut aussi citer l'exposition «*Sans se croiser*» de Maxime Coton, une expérience en réalité augmentée accueillie dans le cadre du Festival ARTour, né d'un partenariat qui compte notamment le Secteur des Arts Plastiques, Central et le Musée lanchelevici. Nous allons à la rencontre non seulement des usagers mais nous unissons aussi nos forces à celles d'autres opérateurs. •

Connaissez-vous LA BIBLIOTHÈQUE DES BIBLIOTHÈQUES ?

Dans le paysage de la Lecture publique, il y a plusieurs types de bibliothèques : celles qui entretiennent un contact direct avec le public et celles, une par province, qui leur proposent un appui dans l'exécution de leurs missions. Focus sur cette bibliothèque de l'ombre, aussi appelée Opérateur d'appui, ô combien active et utile au final pour les usagers.



Le territoire de compétence de l'Opérateur d'appui s'étend sur toute la province. Ses bénéficiaires sont principalement les bibliothèques locales des 49 communes qui organisent un service public de la lecture.

L'Opérateur d'appui, l'OA pour les intimes, est un opérateur de seconde ligne dont le rôle principal est d'apporter son soutien au réseau des bibliothèques hainuyères. Son intervention prend des formes multiples : aide technique, logistique, financière, organisationnelle, aide à l'animation, mise à disposition temporaire de personnel, lots thématiques, etc....

Mais son rôle, dans le développement territorial de la lecture, est aussi plus stratégique : mobilisation du réseau et des partenaires, gestion de projets, accompagnement pédagogique, coordination, ...

Travailleurs de l'ombre, les membres de l'équipe de l'OA sont peu connus du grand public. Ils réalisent essen-

tiellement leurs tâches dans leurs bureaux, derrière leur PC, dans des hangars de stockage ou encore en sillonnant les routes de Comines à Thuin en passant par Ath, La Louvière ou Charleroi.

Ils exercent plusieurs fonctions différentes. Les catalogueurs effectuent les tâches techniques liées aux collections (commande, réception, catalogue, ...). La cellule OpérA assure la création, la gestion et la maintenance du catalogue collectif et du portail Bibliothèques.Hainaut (cfr notre rubrique Selfie). La bibliothécaire gestionnaire du prêt inter-bibliothèques et les chauffeurs de la camionnette provinciale se chargent de rechercher les livres demandés par les lecteurs dans le réseau mais aussi dans les autres provinces et d'organiser leur acheminement et leur retour.

Les animateurs conçoivent, préparent, réalisent, à la demande ou d'initiative, des animations «clé sur porte» pour compléter l'offre des bibliothèques locales.

Les conservateurs/dépouilleurs se consacrent à la gestion des périodiques dont ils assurent aussi la sauvegarde dans le cadre d'un plan de conservation partagé interprovincial. Les formateurs mettent leurs compétences à disposition ou recourent à des personnes ressources extérieures pour assurer la formation continue et l'accompagnement des bibliothécaires de tout le réseau. Des métiers souvent méconnus mais essentiels au bon fonctionnement des bibliothèques...

Quant au Centre de littérature de jeunesse André Canonne (CLJ), il possède des collections patrimoniales de livres pour enfants de tous les pays et de toutes les époques.

Sans doute, vous ne verrez pas souvent ces collègues, travailleurs de l'ombre, mais maintenant vous savez combien leurs tâches sont indispensables pour assurer le meilleur service aux citoyens et aux communes. •

Infos :
<https://bibliotheques.hainaut.be>



Francine, Doriane, Judith, Pascale et Jean-Denis

LA CELLULE OPÉRA

RÉUNIT LES RICHESSES DES BIBLIOTHÈQUES HAINUYÈRES

C'est à la cellule OpérA, au sein de l'Opérateur d'appui de la Province de Hainaut (voir notre dossier) qu'il revient de mettre en œuvre un ambitieux projet : permettre l'accès, au sein d'un même portail informatique, à l'ensemble des collections de toutes les bibliothèques hainuyères.

La Cellule «OpérA», c'est une petite équipe de huit personnes, emmenée par Martine Vincenzotto. Le projet, qui représente un investissement provincial de 800 000 euros, a débuté en 2019 et est planifié sur cinq ans. Pour réaliser son catalogue collectif, le choix de la Province s'est porté sur le logiciel commercialisé par la Société Decalog. Chaque année, 12 bibliothèques travaillent en étroite collaboration avec Pascale, Francine, Judith, Béran-gère, Jean-Denis, Mathieu, Doriane et Martine, autrement dit la Cellule OpérA, pour effectuer la migration de leur fonds documentaire vers la base de données commune. Le travail n'est pas simple !

formisation nécessaire au fonction-nement commun du logiciel tout en garantissant une certaine autonomie des bibliothèques.

«Les missions d'appui de la Cellule OpérA ne s'arrêtent pas là,» explique Martine Vincenzotto. «Elle assure notamment la formation du personnel des nouvelles bibliothèques adhérentes, la rédaction de tutoriels, un service d'helpdesk quotidien, l'organisation d'un comité des utilisateurs et la gestion d'un portail 2.0 qui constitue l'interface d'accès des lecteurs hainuyers aux richesses des quelque 150 bibliothèques qui composent le réseau public de la lecture du Hainaut.»

Des bibliothèques communales intégrées !

Le portail permet au lecteur de vérifier la disponibilité en temps réel d'un document, de le réserver, d'en demander l'acheminement vers sa bibliothèque de référence et il propose aussi l'accès

à des ressources numériques ainsi qu'à des « catalogues amis » comme Samarcande (le catalogue de la Fédération Wallonie-Bruxelles), Périoclic (base de données de références d'articles et de revues), BnF Gallica (bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France et de ses partenaires) ou encore Lirtuel (plate-forme de livres numériques).

Les bibliothèques de Ath, Brunehaut, Charleroi, Erquelines, Comines-Warneton, Etainpui, Fleurus, La Louvière, Lessines, Mont-de-L'Enclus, Saint-Ghislain, Soignies, ainsi que les centres de documentation de la Fabrique de Théâtre et de la Maison Losseau ont déjà intégré le catalogue en attendant les 12 nouvelles bibliothèques qui les rejoindront début 2022. •

Envie de le découvrir ? <https://bibliotheques.hainaut.be>

RENCONTRES DU FILM POUR LA JEUNESSE : Clap 2 !

Du 12 au 19 novembre et pour la deuxième année, les services Cinéma et Education permanente proposent leur rendez-vous cinéma dédié à la Jeunesse. Un événement qui s'inscrit dans la politique menée par notre département Culture : au travers d'une programmation pédagogique habilement réfléchi, participer à l'éveil citoyen des enfants et adolescents de notre territoire. Cette année encore, les films et animés sélectionnés entrent en résonance avec les préoccupations du jeune public ou abordent des questions liées avec l'actualité (écologie, transidentité, lanceurs d'alerte, etc.)

«Notre souhait avec ces rencontres est d'apporter une plus-value éducative et culturelle, en mettant à la disposition des enseignants et élèves, des outils et animations pédagogiques», précise Ursula Piller, chargée de Communication auprès du Service Cinéma. «Nous proposons des films aux qualités esthétiques ou éthiques : nous voulons initier les jeunes citoyens au cinéma d'auteur, au cinéma critique, grâce à des oeuvres parfois moins connues mais peut-être plus poétiques et sensibles».

Toute l'équipe s'est mobilisée pour sélectionner les films et concocter des animations organisées gratuitement dans les classes, après les projections. Des animateurs-experts choisis avec soin s'y rendront jusqu'en décembre. Au programme : jeux coopératifs, expressions corporelles, arts plastiques, jeux d'acteurs, bruitages, contes, musiques, etc... Apprendre, comprendre, rêver en s'amusant est le mot d'ordre !

Une vitrine

Ces journées ne sont pas un festival ou une compétition mais le prétexte à la rencontre, aux échanges et une vitrine pour des films soutenus par le service. Cette année, les court-métrages Bluestar, Titan, Lynx, tournés dans notre Province, avec l'aide du Service Cinéma seront projetés et,

cerise sur le gâteau, les enseignants et leurs classes pourront même rencontrer les réalisateurs de ces films, pour initier un débat ou pourquoi pas comprendre comment on devient cinéaste... Ou comment on dresse un lapin pour qu'il devienne acteur.

On l'a compris, pour nos collègues, ces rencontres sont un laboratoire, un lieu de questionnement, une agora où l'on se confronte aux enjeux du monde actuel, de manière ludique et inclusive. Le prix des places est vraiment démocratique, ce qui a notamment permis d'accueillir plus de 2500 enfants lors de la première édition. «Nous avons dû nous recentrer sur La Louvière, pour des questions de disponibilités de salles et toutes les projections ont lieu au Cinéma le Stuart. On est heureux à l'idée d'offrir un rendez-vous Cinéma d'art et d'essai pour les plus jeunes, ce qui n'existe pas habituellement dans cette partie de notre Province», souligne Ursula.

Des séances familiales sont aussi prévues dans le cadre des Rencontres, avec notamment une séance «cinéma avec la chouette» et un atelier Kamishibai (théâtre japonais miniature). •

Infos : Toute la programmation des Rencontres sur le portail [#jecultureenhainaut](https://jecultureenhainaut.be) via le QR code ci-joint !



SCAN ME

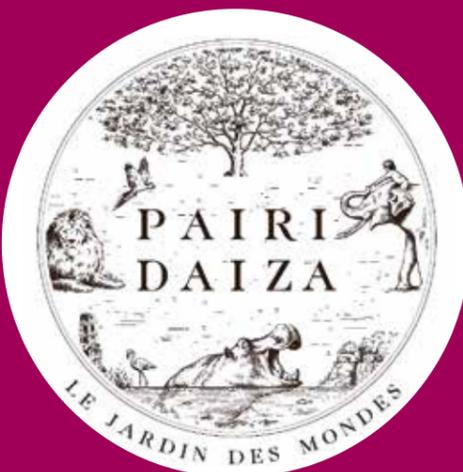
PAIRI DAIZA À PRIX PRÉFÉRENTIEL

Pairi Daiza ouvre ses portes jusqu'au 11 novembre et ensuite pour les fêtes de fin d'année du 18 décembre au 9 Janvier 2022.

Le tarif préférentiel réservé aux agents provinciaux est de **33,50€** (au lieu de 37€ pour un adulte) et de **28,50€** (au lieu de 32€ pour un enfant) - Le ticket de parking vous coûtera 9€.

Commandez par mail vos codes d'accès en vente jusqu'au **10 novembre**, valables jusqu'au 9 janvier 2022 (dans la limite des codes disponibles) auprès de l'IGRH - DSQ cosette.reynders@hainaut.be

Toutes les informations se trouvent sur l'intranet : offres «privileges».





Laurie Devaux et James Masson ont procédé à 26 entretiens avec les responsables concernés

«Gérer, c'est prévoir» : un leitmotiv qui a guidé l'équipe des Ressources humaines dans l'actualisation de son outil de «Gestion Prévisionnelle Stratégique», pour mieux contribuer à l'effort collectif d'économies et maintenir les services provinciaux dans la bonne direction.



La GPS : pour prendre la bonne direction

En février dernier, le Collège provincial a décidé, de procéder au non remplacement des agents partant à la retraite de manière plus stricte qu'auparavant. Une décision dictée par la nécessité de contribuer au financement des zones de secours et qui, en pratique, impose de poursuivre une «Gestion Prévisionnelle Stratégique». C'est la mission que le Collège a assignée à l'IGRH : concrètement, Laurie Devaux et James Masson ont préparé une grille d'analyse, procédé à 26 entretiens avec les responsables concernés afin de pouvoir à terme, rationaliser et réorganiser les services ou les institutions concernés par des départs à la retraite d'ici 2024.

«Si l'on analyse les chiffres : 1640 agents provinciaux ont plus de 51 ans», explique James Masson, responsable du projet. «C'est un volume important et, à terme, une perte de savoir. Entre 2021 et 2024, près de 463 agents sont susceptibles de quitter la Province, parce qu'ils auront atteint l'âge de la retraite. Nous avons réalisé une «photo» de ces métiers afin de voir comment agir pour poursuivre nos missions tout en trouvant des pistes d'économie. Nous voulons faire de ces difficultés, une opportunité d'organisation.»

Eviter les mesures linéaires, aveugles qui peuvent compromettre le service rendu au citoyen voire l'existence de certaines institutions dont les subsides de fonctionnement sont liés à des normes d'encadrement : c'est le sens du travail de fournis mené par notre duo.

«Notre grille d'analyses nous aide à envisager des mutualisations, des échanges, des actions transversales», ajoute James. «Elle insiste sur une nouvelle manière de travailler qui passe par la redistribution des tâches, la valorisation des compétences. Nous avons pu mettre au jour des difficultés et analyser des pistes de solutions : travailler en flux tendu, sans remplacement, miser sur un rééquilibrage et une réorganisation entre services, en passant par des mises à disposition ponctuelles de collègues entre institutions provinciales, au recours à la consultance ou aux marchés de service vers nos entreprises de travail adapté (ETA).»

Appel à l'équipe : un automatisme
James et Laurie l'ont constaté : faire appel à l'équipe n'est pas un réflexe automatique. Et pourtant, la Province de Hainaut regorge de ressources ! «Ce manque d'interactions et le cloi-

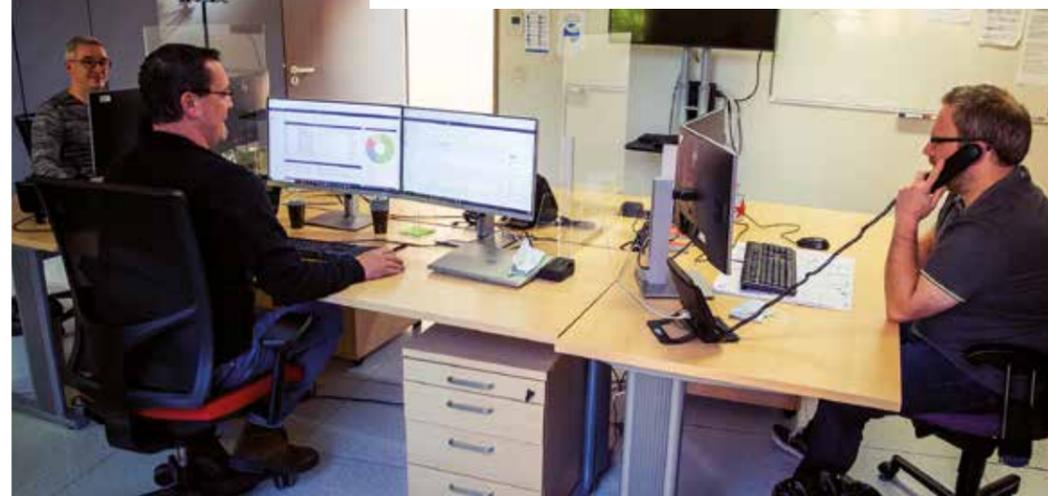
sonnement entre services provinciaux peuvent coûter cher !», regrettent-ils. «Il faut sensibiliser à cette mise en commun, stimuler cette capacité de collaboration».

Certains types de métiers pourraient ainsi être normés, objectivés pour constituer des pools bien utiles.

«En récoltant les informations, nous avons mesuré les difficultés sur le terrain : les échanges ont été constructifs. Nous transmettrons ces considérations et avis au Collège provincial. Les pistes pour compenser les départs à la retraite sont multiples : la mobilité qui se heurte aux compétences requises et aux opportunités ; des plans de reconversion à prévoir dans certains métiers qui évoluent ou sont soumis à des normes d'encadrement ; la transmission indispensable.»

Si difficile que soit l'exercice, il est nécessaire, servira de base à la rédaction du plan d'embauche. Cet outil que l'IGRH souhaite vivant amènera de nouvelles manières de travailler ensemble, d'envisager l'avenir et aussi de mieux collaborer pour se concentrer sur l'essentiel : nos métiers. •

HELP, PLUS RIEN NE FONCTIONNE !



De gauche à droite : Alex(andre) Vandenebeele, Philippe Castemans, et Jonathan Tillier

Même si nos collègues du Service informatique plaisent parfois en identifiant la panne informatique entre l'ordinateur et la chaise de bureau, ils se coupent en quatre au quotidien pour résoudre nos petits et gros soucis informatiques.

Nicole Jenart veille. Ingénieure architecte et ingénieure informaticienne de formation, elle supervise, entre autres, les deux équipes de «sauvetage» créées au sein de la DGSI. Rien qu'en 2020, le helpdesk a traité 13000 mails, 11000 dossiers et la helpline a bouclé 900 dossiers.

«Le helpdesk et la helpline qu'on confond souvent ont des rôles bien distincts», précise-t-elle. «Un seul numéro d'appel, le 23 850 ou le 065/767 850 oriente vers l'un ou l'autre en fonction des besoins.»

Les trois personnes mobilisées en permanence au helpdesk traitent les demandes par mail ou répondent au téléphone. «Nous nous sommes considérablement améliorés sur la prise d'appels», observe-t-elle, «nous atteignons désormais les 90% de réponse».

Le helpdesk gère les demandes d'interventions techniques, les installations, mais aussi les dépannages sur tous les matériels, de l'ordinateur en passant par l'imprimante ou les autres périphériques. «On installe une boîte mail ou un logiciel spécifique à un service ou alors simplement, on agit

parce qu'un PC ne s'allume pas... Une fois, le contact pris, nous établissons des «tickets» puis un planning d'interventions pour des techniciens qui se rendront sur place ou agiront à distance. Ils sont sept. Et si trois personnes sont toujours là au helpdesk, il est beaucoup moins facile de mobiliser les techniciens. Raison pour laquelle quand ils se rendent dans une institution, ils doivent se limiter à leur planning, sauf en fin de journée, ils peuvent se permettre d'intervenir auprès d'un collègue qui n'a pas pris contact.»

Un territoire étendu, des besoins variés

La Province de Hainaut compte 3800 postes de travail, 539 copieurs, disséminés sur 130 sites : une dispersion géographique coûteuse et énergivore qui complique, on l'aura deviné, la tâche des techniciens : «Nous encodons toutes les demandes, nous disposons d'une énorme base de données reprenant tout l'organigramme de la Province, les sites, les bâtiments, les institutions, puis nous envoyons les techniciens... Au sein d'une cinquantaine d'entre elles, nous avons identifié des personnes, nos relais sur place, qui peuvent prendre les demandes des collègues et les transmettre ou parfois, simplement, intervenir», ajoute Nicole Jenart.

La helpline, elle, joue un rôle quelque peu différent : deux personnes y travaillent pour octroyer les accès indispensables à l'utilisation de certaines applications mais aussi pour aider celles et ceux qui y recourent quotidiennement. Une autre mission très spécifique.

«Nos métiers,» relève Nicole, «sont très différents. Nous n'installons pas les mêmes logiciels à Hainaut Analyses que dans l'enseignement ou encore dans le social. Cette spécialisation implique forcément une bonne connaissance des outils mobilisés. D'une manière générale, nous développons au maximum les interventions à distance qui nous font gagner un temps précieux. Nous sommes aussi entrés dans une recherche permanente de la qualité à travers les enquêtes de satisfaction que nous sollicitons auprès des bénéficiaires.» •

Helpline : 065/767.850
VOIP : 23850
Option 1 : assistance.dgsi@hainaut.be
Helpdesk : 065/767.850
VOIP : 23850
Option : helpdesk.dgsi@hainaut.be

Attention, vous êtes responsable !

Le directeur du Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail, (SIPPT) Laurent Houdez, le rappelle : si les poursuites civiles amènent la réparation financière du dommage, les poursuites pénales ont d'autres conséquences pour la personne jugée responsable. Conséquences très lourdes : amende, emprisonnement et casier judiciaire ! Et la responsabilité concerne beaucoup d'entre-nous.



MIH : Quand intervient la responsabilité pénale d'un manager ?

Laurent Houdez : En cas d'accident mortel ou d'invalidité permanente, l'auditorat du travail, le Contrôle du bien-être au travail se penchent sur les chaînes de responsabilités de toute la ligne hiérarchique : ça peut aller très loin. On ne s'imagine pas concrètement ce que cette responsabilité revêt : je suis ouvrier dans une école, j'ai un étudiant avec moi, le chef d'atelier m'a délégué son autorité et, s'il se passe quelque chose, je suis responsable. La responsabilité civile est assurable, ce n'est pas le cas de la responsabilité pénale.

MIH : Cette responsabilité en cascade est aussi présente au sein de notre Province ?

P.V. : A la Province, le Collège, en tant que personne morale, assure la gestion journalière de l'institution ; cependant, par une lettre de mission, c'est le Directeur Général provincial qui est chargé de veiller à la correcte application des lois et des règlements en la matière. Le DGP délègue, lui, aux inspecteurs généraux et ainsi de suite, jusqu'aux agents de terrain (brigadières, chefs d'atelier,...). La responsabilité en cascade existe ! Dès que l'on est habilité à donner des ordres à quelqu'un, notre responsabilité est engagée. Un professeur dans sa classe constate qu'un carter de protection est retiré d'une machine, il doit stopper l'exercice. Un équipement de protection individuelle doit être porté, c'est non négociable : le risque zéro n'existe pas. Ce sont une partie des obligations, missions de la ligne hiérarchique. La loi va très loin et interroge : la personne a-t-elle toutes les compétences pour exercer la mission ? Si un collègue, par exemple, n'a pas toutes ses facultés à un moment donné, le laisse-t-on travailler ?

MIH : Les risques psycho-sociaux sont-ils aussi concernés ?

P.V. : La faute peut être une action ou une omission... Des jugements ont été prononcés en 2021 par défaut de prévention du burn-out ou l'absence de mesures de prévention des risques psychosociaux : il y a eu des condamnations de la personne morale et de l'employeur ! Que doit faire l'employeur ? Le responsable de service ? Agir et alerter, bien sûr ! Contacter le département psycho-social du SIPPT pour proposer des actions. Elles peuvent être simples (comme l'information ou la formation, ...) ou plus complexes (analyse de risques). L'employeur doit mettre en œuvre un plan d'actions et le faire respecter.

MIH : La hiérarchie est donc au cœur du dispositif !

P.V. : Elle participe au système dynamique de gestion des risques pour la mise en œuvre d'une politique du bien-être au travail et la planification de la prévention. On évalue les risques et par des mesures comme des équipements de protection collective ou individuelle, on s'efforce de les éviter ou de limiter les dommages. La ligne hiérarchique doit contrôler les équipements de travail, détecter les risques psychosociaux, veiller au respect des instructions, à la bonne compréhension des informations, à leur mise en pratique ainsi qu'accueillir chaque nouveau travailleur et lui désigner un parrain. Même si elle est légère, une faute est punissable dès qu'il y a un dommage aux personnes, un défaut de prévoyance ou des conséquences prévisibles ou évitables. On n'est jamais protégé par un ordre, même écrit, venant d'un supérieur ! Chacun est responsable de ses actes et du mauvais usage fait de l'autorité sur autrui. L'urgence n'est jamais une bonne raison de commettre une faute. •



PAPILLES, PUPILLES ET SANTÉ

Équilibrer son alimentation en se faisant plaisir : c'est le credo d'Adeline Limmelette et Maureen Alland. Mises à disposition des services d'accueil et d'hébergement et des Tourelles par la DGAS, elles offrent un service de support, dynamique et innovant, intégré dans les pratiques modernes d'accompagnement et de bien-être des bénéficiaires.



Adeline et Maureen

Nouvelles venues en 2019, dans un contexte axé sur la qualité et la bienveillance dans nos institutions, Maureen et Adeline sont au contact quotidien des collègues de terrain et des bénéficiaires.

«Notre mission : promouvoir l'équilibre entre alimentation, saveurs et santé, en plaçant le plaisir au centre. Bien loin de l'idée sévère de privation que l'on peut avoir de notre métier», explique Maureen. Bachelères en diététique, diplômées de la Haute Ecole provinciale Condorcet, elles véhiculent des valeurs aux antipodes du «régime légumes vapeur et pain sec».

«Nous travaillons avec nos collègues des cuisines, pour les former et les aider dans leur choix de menu, avec le personnel éducatif qui organise des activités culinaires», confie Adeline. «Nous créons des cellules alimentation avec des délégués du personnel, pour échanger sur les besoins et les solutions. Au-delà du goût d'un plat, de la variété, de la saisonnalité, il faut surtout tenir compte des besoins particuliers». Intolérance, diabète, allergies très graves,... doivent être intégrés aux menus, avec

l'appui des collègues paramédicaux et médicaux. Les fausses déglutitions constituent l'une de leurs grandes préoccupations : se nourrir peut alors représenter un risque mortel pour certaines personnes, vieillissantes ou connaissant des déficiences motrices ou mentales.

Une jolie assiette

«Dans le pire des cas, les fausses déglutitions peuvent mener à l'étouffement», détaille Maureen. «Nous travaillons avec des codes internationaux (IDDSI) permettant une harmonisation des textures des aliments». Le duo propose aussi un suivi individuel, sur demande : «Un jour, une personne, mal dans sa peau, avec de grosses difficultés alimentaires, m'a dit «je t'aime» après que j'ai proposé une solution pour qu'elle retrouve du plaisir en mangeant... Venant d'une personne qui a du mal à s'exprimer, c'était très très fort».

Initiée et soutenue par l'AVIQ, leur mission concilie ajustements et réalisme. «L'idée n'est pas d'interdire les pâtisseries au goûter mais de suggérer un repas plus léger ce jour-là par exemple», ajoute-t-elle. Et de varier les aliments et les couleurs. «Si on cuisine du chou blanc, du poulet ou de la purée, ce serait trop triste visuellement», observe Adeline «On conseillera alors une viande rouge, du paprika sur les pommes-de-terre... Si l'assiette est «belle», on a plus envie d'y goûter, surtout les plus jeunes». Pour eux, elles organisent des ateliers et des stages pendant les vacances «On leur apprend à cuisiner avec équilibre et plaisir. Nous avons revisité des jeux version diététique comme «Diet' poursuit», UNO, le jeu de l'oie ou des familles», raconte Maureen. Et concernant un public en situation de handicap avec lequel elles n'avaient jamais travaillé «On reçoit beaucoup d'amour, de reconnaissance, de complicité des bénéficiaires», conclut Maureen. «On s'épanouit beaucoup», ajoute Adeline. •

Infos : 071/447.211



Un souffle vers l'épanouissement : la mission des S.A.I.

Magali Lorge est assistante sociale au Service provincial d'Aide à l'Intégration de Marchienne-au-Pont. Avant de coordonner le service depuis 12 ans, Gwendoline Germeau était, pendant une dizaine d'années, éducatrice spécialisée. Leur mission : avec leurs collègues, améliorer durablement et significativement la vie des jeunes qu'elles accompagnent et outiller leurs proches.

« Dans notre équipe, nous mettons l'accent sur des valeurs fortes : communication, respect et cohérence », lance Gwendoline. « Nous sommes des éducateurs, assistants sociaux, psychologues, logopèdes, ergothérapeutes et kinés pour accompagner près de 50 jeunes de 6 à 21 ans (avec agrément AVIQ) orientés chez nous par des CPMS, des médecins, des logopèdes, des neuropédiatres. Malheureusement, la demande est telle que notre liste d'attente s'étale sur près d'un an et demi. »

Encadrer des jeunes présentant des troubles du comportement ou de l'apprentissage, des déficiences mentales, motrices ou sensorielles, nécessite du temps et des ajustements constants dans l'accompagnement. « Notre objectif : amener le jeune à son épanouissement, en collaboration avec la famille et d'autres organismes. Cela peut prendre des mois, voire des années. »

En partenariat avec les proches

Les SAI sont souvent appelés au sein de l'école – ordinaire ou spécialisée – afin d'aider à y instaurer des aménagements raisonnables et des outils réalistes pour l'enseignant.

« Une latte de lecture, des grips pour faciliter l'écriture ou des outils logopédiques et ergothérapeutiques peuvent tout changer pour l'enfant », remarque Gwendoline. À la demande de la famille, une mission d'information peut aussi s'effectuer dans les lieux de loisirs, mais aussi, un soutien. « Souvent, les proches en ont besoin », confie Magali Lorge. « L'acceptation de ses difficultés, le travail de deuil de l'image idéale que l'on avait parfois de son enfant : ce n'est pas facile. Des guidances éducatives au sein du foyer et des rituels peuvent être nécessaires à une bonne dynamique familiale pour « se retrouver », donner une place aux frères et sœurs. Des groupes de parole sont à disposition des parents. »

En ne se substituant jamais aux proches, en étant leur partenaire, l'équipe apporte un souffle nouveau et des solutions pour favoriser cet épanouissement.

« Nous proposons des ateliers le mercredi et des stages extrascolaires : boxe, natation ou hippothérapie ; des activités de langage, d'habileté sociale, pour permettre aux enfants de s'autonomiser et de s'épanouir », précise la coordinatrice. « Nous sommes des facilitateurs, les parents et usagers restent les acteurs principaux. Nous passons la main à d'autres si c'est nécessaire. »

Par exemple, au service résidentiel pour jeunes, aux services d'accompagnement ou de logements supervisés : services également organisés au sein de notre Institution provinciale. •



Focus sur un chantier inédit

Le chantier du campus de l'Université du Travail, inédit à bien des égards et qui participe à la mutation du cœur de Charleroi, voit émerger, en 2021, de nombreux avancements des travaux du plateau.

Ouvert sur un édifice déjà très imprégné d'histoire, le chantier du Zénobe Gramme développe, au sein de ce patrimoine rare, les bases d'un pôle pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Des partenaires aux activités complémentaires sont mobilisés pour l'installation du Centre d'Excellence d'Efficacité Énergétique et de Développement Durable «C3E2D». La Province de Hainaut (avec la Haute École Condorcet et l'ISI.ps), l'ULB, l'UMONS et la Ville de Charleroi veulent favoriser, là, l'innovation énergétique et la mobilité douce.

C'est ensemble, d'ailleurs, qu'ils ont trouvé auprès de l'Europe et de la Wallonie, les moyens de financer 75% de cet ambitieux projet.

Métamorphoses

Début mai, le bâtiment Solvay est entré dans sa première phase de travaux. On y installe une nouvelle chaudière et on y rénove les locaux destinés à accueillir les laboratoires d'électricité, d'électronique, d'automatisation ainsi que des laboratoires

polyvalents de chimie, biochimie, chimie analytique et chimie clinique. Étudiants et enseignants pourront réintégrer ces locaux flambant neufs début novembre.

Changement radical pour le piétonnier. En quelques semaines, il s'est complètement métamorphosé. La fermeture de la zone située entre la rue Lebeau et la rue Alfred Langlois a déjà permis de faire table rase du passé : plus de passage et de tunnel, mais une large place qui reliera les différents bâtiments du Plateau, privilégiant la circulation piétonne et la mobilité douce. De nouveaux subsides sont déjà sollicités pour y installer des parkings pour vélos et trottinettes et des bornes électriques.

En profitant de la démolition, une nouvelle fibre optique de plus de 200 mètres a été installée. Son ambition : des connexions à un internet très haut débit pour le futur campus smart et durable !

Le tunnel sera, quant à lui, transformé en un parking souterrain de 200 places.

Métiers en pénurie

Inauguré en 1988, le Roullier fera «peau neuve» pour devenir l'un des édifices majeurs de la Cité des Métiers. Enclenché en 2012, un partenariat inter-réseaux constitué de la Province, des Aumôniers du Travail et du réseau Wallonie – Bruxelles Enseignement revisite, sous l'égide de l'ASBL Cité des Métiers, l'enseignement secondaire qualifiant dans les domaines de l'industrie et de la construction. D'autres partenaires comme le Forem, l'IFAPME, le centre de culture scientifique de l'ULB ou le Centre de technologie avancée en pneumatique et hydraulique rejoindront ces pôles de formation revalorisant les métiers dits en pénurie. Un guichet unique d'orientation favorisera l'insertion des jeunes en leur prodiguant informations et conseils sur les métiers et les parcours de formation.

La Province de Hainaut a préparé et anticipé la réimplantation des différentes sections qui ont quitté les lieux. Les étudiants des cursus en aérotechnique de la Haute École Condorcet ont rejoint les nouvelles infrastructures du Wallonie Aerotraining Network (WAN) conçues pour intégrer l'ensemble des enseignements. D'autres suivent les cours à la Vigie ou au bâtiment Ferrer. Il faut évidemment saluer la patience des élèves, des étudiants et des enseignants mais le jeu en vaut la chandelle. Leurs conditions d'études et de travail seront bien meilleures demain ! •



Miti

**OSER,
TROUVER,
AVANCER.
C'EST
PLUS FACILE
AVEC MITI.**



www.miti.be

ORIENTATION • FORMATION • CRÉATION D'ACTIVITÉ



Notre Province est sur Miti, plateforme de conseil en ligne !

Une question d'orientation, de formation, d'études ou de création d'activité : c'est plus facile avec Miti ! Grâce à un chat en direct et la possibilité d'obtenir un entretien immédiat sans rendez-vous, la plateforme met en contact les usagers avec des professionnels.

Aller de l'avant et dans la bonne direction : un leitmotiv que la Province de Hainaut approuve. Les valeurs de Miti font écho à celles de notre Institution : gratuité, neutralité, anonymat et accès simplifié aux informations pour tous les publics. Miti s'adresse à tous les citoyens : élèves du secondaire, étudiants du supérieur, demandeurs d'emploi, futurs entrepreneurs, travailleurs en questionnement...

Nos collègues de l'enseignement sont mobilisés pour soutenir et faire grandir ce projet. «J'ai été sollicité pour contribuer à la plateforme pour mes connaissances en matière d'enseignement obligatoire. Il est important que les écoles provinciales appréhendent ce projet et en parlent à leurs élèves !», explique Sabin Alexandre, conseiller en orientation et qui, sur Miti, oriente les jeunes de l'enseignement secondaire.

Le chat est actif sur www.miti.be du lundi au vendredi, de 9h à 12h mais est aussi accessible via un bouton d'appel sur les sites des deux partenaires provinciaux : www.etudierenhainaut.be et www.diores.be. La plateforme permet des échanges par écrit, en discussion audio, en visioconférence ou encore

par téléphone. Chaque premier mercredi du mois, Miti est ouverte de 13h à 16h pour répondre spécifiquement aux demandes des élèves, étudiants et de leurs parents dans le cadre de Miti for School. «Depuis février, je réponds aux usagers sur Miti. La plupart des demandes traitées concerne les alternatives à l'enseignement secondaire traditionnel, à savoir la promotion sociale ou l'alternance. Miti for School amènera le public jeune à se rendre plus fréquemment sur la plateforme», ajoute Grégoire Losfeld, conseiller en orientation.

Miti a été créée par les Cités des Métiers de Wallonie et leurs centres associés en réponse notamment aux difficultés liées au confinement de mars 2020.

Rapidement, deux services provinciaux les ont rejoints : DIORES et Information scolaire et professionnelle en Hainaut. «Mon rôle a d'abord été de favoriser l'intégration des conseillers DIORES pour mettre leur expertise de l'enseignement supérieur au service de Miti. Un projet enthousiasmant et les retours positifs des citoyens constituent une réelle satisfaction», se réjouit Sarah Brohé, coordinatrice du projet

DIORES, dispositif d'orientation vers et dans l'enseignement supérieur dont Condorcet est l'opérateur.

La Cité des Métiers de Charleroi est en train de s'implanter sur le campus provincial de l'Université du Travail, juste à côté d'établissements d'enseignement provincial comme l'IIETS, l'IIETS PS ou Condorcet. La dynamique de collaboration entre l'aspect «formations» et l'aspect «métiers» ne peut dès lors que s'accroître, raison de plus pour s'impliquer ensemble dans de nouveaux projets tels que Miti.

«La promotion de Miti, c'est ma mission : je crois dur comme fer à cette plateforme... Elle permet à chacun d'élaborer son projet d'avenir grâce à des informations fiables transmises par des conseillers expérimentés. Rien de tel pour aller de l'avant !» L'enthousiasme de Shannon Goisse, chargée de communication du projet DIORES, est communicatif ! •

www.miti.be
www.etudierenhainaut.be
www.diores.be
www.humanitech.be
www.condorcet.be
www.cdmcharleroi.be

Education aux médias



Voici quelques années que se développe en expérience pilote : une radio d'école provinciale dans le secondaire. Prétexte à aborder les multiples facettes de l'éducation aux médias (EAM), elle offre un cocon intime aux élèves pour se confier, développer leurs pensées, discuter entre eux de sujets d'actualité et/ou sociétaux, se documenter et s'écouter mutuellement.

En octobre, des élèves de la Team Prévention Nursing Mons ont joué les journalistes en herbe lors d'un exercice catastrophe sur le site du Lycée Jean d'Avesnes

La radio d'école, outil pour apprendre à débattre

Souvent, on lie l'éducation aux médias aux fake news et théories du complot, à la désinformation. C'est un problème important, amplifié par la rapidité de diffusion qu'offrent les réseaux sociaux. Si l'on a d'abord sensibilisé à l'intérêt du «doute raisonnable» et de ne pas croire tout ce que disent les médias, particulièrement sur les nouvelles interfaces médiatiques, on travaille aujourd'hui sur «le doute déraisonnable» : la remise en question de ce qui se dit dans les médias, le renvoi des médias mainstream au rôle de vecteur de propagande.

Que fait-on, alors ?

«Plutôt que de se cantonner à distinguer le vrai du faux, on élargit le champ des observations et s'intéresse, en amont, à deux éléments prépondérants : qui est l'auteur de l'info et quelle est son intention, explique Maud Losfeld, chargée de projets EAM à la DGEH. En classe, les élèves se disent noyés dans le flot continu des informations. Leur apprendre à distin-

guer face à quel type de document ils sont, leur permet de mieux en appréhender le contenu. Identifier ensuite, aide à comprendre l'objectif qu'il vise en communiquant. En aval, on va se pencher sur soi-même : quel est l'impact de cette info sur moi ? Pourquoi y suis-je sensible ? Conforte-t-elle mon opinion, vient-elle d'une personne que j'aime, touche-t-elle à mon vécu ?» Quelques clés de décodage qui contribuent à se situer par rapport au monde des communications.

Positivité et créativité !

Ensuite... place aux projets : «les enseignants intéressés viennent me voir avec une idée, un sujet issu de leur cours et, ensemble, on dessine les contours d'un projet. Expression guidée sur le vécu covid, rencontre avec des policiers, zoom sur la télé-réalité... Tout est possible, dans les limites de mes disponibilités». Maud Losfeld anime certaines séances, des journalistes ou experts peuvent être invités, des collaborations avec la RTBF, YouFM, le Club de la Presse du

Hainaut-Mons être activées, et les enseignants, de préférence en collaboration interdisciplinaire, poursuivent leurs matières en les intégrant dans le projet. Le fruit de ces travaux se matérialise en podcasts, partie émergée de l'iceberg EAM : l'important, c'est le processus !

Les élèves sont acteurs, ils (ré)apprennent à discuter ensemble dans l'écoute et le respect mutuel, loin des «monologues croisés» stériles et autres trollages omniprésents sur les réseaux sociaux. Participer, prendre confiance en soi, échanger, s'enrichir au contact de l'autre... des compétences transversales et universelles, quelles que soient les interfaces médiatiques d'hier, d'aujourd'hui ou du futur ! •

Infos : www.etudierenhainaut.be/radio-ecole-hainaut et radiodecoleenhainaut@gmail.com



Nadège Herrygers aime enseigner les esprits, laisser grandir de petites graines de créativité dans la tête des participants à ses ateliers. Animatrice au Service Cinéma, elle organise quantité d'activités pour enfants, ados et aussi adultes émergeant à l'Art 27 ou fréquentant les hôpitaux psychiatriques.

«**L**e cinéma n'est pas qu'une industrie, c'est un moyen d'expression. A travers un angle, un rythme, une prise de vue, une musique, on fait passer un message : c'est le sens de mon travail à la Province. Apprendre à décrypter en aidant les participants à créer leur propre film. Des enfants se révèlent dans ces expériences en équipe. Je donne des formations sur ces thématiques», explique Nadège.

Travailler en équipe, laisser les idées infuser, coordonner les projets et les envies, c'est le job de Nadège qui, après 20 ans au Plaza Art à Mons, «à faire presque le même métier», a rejoint notre administration en 2018. «Ma formation à la BD, à l'écriture cinéma m'ont amenée à travailler sur un film en stop motion, en pâte à modeler.»

On s'adapte !

«Le confinement a marqué un temps d'arrêt dans mes projets et m'a empêchée d'aller dans les écoles... J'avais déjà touché à la création grâce à un projet pour les 150 ans de la Ville de La Louvière : parolesdeloups.be. J'ai décidé de participer à un concours lancé par Canal+ pour rédiger un scénario pour des courts métrages. J'ai été sélectionnée !» Canal + a lancé une collection de films courts sur le thème «On s'adapte» ou comment vivre les transitions écologiques. 260 participants ont déposé leur projet. Celui de



Nadège sur les semences a suscité l'intérêt d'un producteur de Lyon, passionné de permaculture. Très vite, la collaboration s'est mise en place.

«Je fais partie d'un collectif baptisé les Incroyables Comestibles dont l'objectif est de semer des graines dans des endroits improbables, des zones urbaines. Cette question des semences m'interpelle. Les gros semenciers, des industriels, ont déposé des brevets pour produire des légumes sans graines et pour qu'on rachète chaque fois de nouvelles semences. Une seule variété de ceci ou de cela... On n'a plus forcément accès aux semences paysannes. C'est une catastrophe écologique.»

C'est ainsi qu'est née une fiction de 10 minutes racontant l'histoire d'un trafic de graines dans une cité. «Un court métrage mêle une quantité de métiers très pointus et coûte très cher. Canal+ a apporté une partie du financement mais il a fallu compléter avec une opération de crowdfunding. On mobilise 30 à 35 intervenants sur un tournage.»

Le film sera diffusé sur Canal + en décembre mais Nadège espère qu'il pourra être présenté au plus gros festival de film du court métrage à Clermont-Ferrand et qu'il servira ensuite d'outils de sensibilisation dans les écoles... «C'est un film jeune, avec une musique rock spécialement composée par Mike Ponton, compositeur pour le groupe Dionysos. C'est très décalé».

Cette première expérience dans « des conditions pro » fait suite à d'autres initiatives plus modestes mais tout aussi intéressantes que l'on peut découvrir sur la chaîne youtube éponyme. •

<https://www.youtube.com/channel/UCPRB7Ft1e-2z5On0CpCrTKJg>